

Relevé de décisions de la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand (12 et 13 mars 2019)

Les principales propositions à intégrer dans la Déclaration de Nancy 2019

Bois et forêt

Afin de répondre aux grands enjeux de la filière forêt-bois en France et en Allemagne, nous avons proposé une charte pour améliorer la résilience des forêts franco-allemandes et la compétitivité de la filière forêt-bois s'articulant en cinq objectifs: (1) Renforcer l'engagement bilatéral dans la lutte contre le réchauffement climatique (forêt multifonctionnelle); (2) Améliorer les rapports entre les différents acteurs à toutes les échelles de la filière forêt-bois (mise en place d'une Chaire franco-allemande et regroupement stratégique des petites exploitations forestières); (3) Sensibiliser et informer la population (écotourisme); (4) Développer la démarche d'harmonisation des espaces naturels ; (5) Optimiser et développer l'utilisation de la ressource bois (nouveaux débouchés des produits finaux et substitution des produits à base d'énergies fossiles par des produits bois).

Santé et Intelligence artificielle

Les systèmes de santé français et allemand font face aux mêmes problèmes. Il s'agit notamment du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques et de la multiplication des déserts médicaux. Les deux pays n'exploitent pas suffisamment leur potentiel en matière de développement d'Intelligence Artificielle, qui pourrait pourtant bénéficier au système de santé. L'échange de données et la mise en commun de centres de recherche représentent une opportunité considérable d'exploiter les capacités des deux pays au service de leurs différentes problématiques. En conséquence, nous proposons deux projets: (1) la création d'un *Conseil franco-allemand pour le respect des droits de l'Homme et de l'éthique en matière d'Intelligence Artificielle*, qui vise à rédiger des règles communes concernant l'utilisation d'Intelligence Artificielle et qui consultera les institutions de recherche, les gouvernements français et allemand, les acteurs économiques ou encore les consommateurs. (2) La création d'un institut de recherche franco-allemand. Il serait également en continuité avec un projet déjà prévu pour 2020. Plus concrètement cette institution se chargera (a) d'une plateforme électronique qui permettra d'échanger des données de patients anonymisées pour faire avancer la recherche d'IA en santé; (b) une section de recherche commune, qui facilitera l'échange des découvertes et la coopération dans différents projets. Elle servira également à améliorer l'efficacité financière en permettant de fusionner les capacités de deux pays.

Intelligence collective

Pour améliorer l'intelligence collective, notre projet s'articule tout d'abord autour d'un événement qui aurait lieu dans toutes les villes jumelées françaises et allemandes, sur un weekend fixe. Les « Journées Jumelées » feraient intervenir des artistes, entreprises, personnalités de la ville jumelée. Parallèlement, chaque ville jumelée pourrait envoyer un/e représentant/e à un festival de villes jumelées pour porter les opinions des citoyens, qui pourrait avoir lieu le jour de l'anniversaire du traité d'Aix-la-Chapelle ou de l'Élysée. Parallèlement, les coopérations multi-acteurs seront renforcées, afin de rassembler toutes les associations, les think tanks, les agences franco-allemandes dans un rassemblement d'acteurs franco-allemand, qui travaillent dans la durée sur la coopération franco-allemande.

Aujourd'hui, ces acteurs sont trop peu connus. Cette alliance d'acteurs serait aussi promue auprès du public grâce à une plateforme innovante et rigoureuse, dans laquelle les particuliers pourraient faire remonter tous les projets locaux qui fonctionnent près de chez eux, et où chacun pourrait voter pour les implémenter dans d'autres villes, voire au niveau national. Les entreprises pourraient, par ailleurs, proposer des stages et des offres d'emploi. Une chaîne d'information franco-allemande y serait aussi présente, par le biais d'une chaîne YouTube. Ce projet serait porté par les Etats allemand et français, et par un réseau de chargé de mission et des ONG apolitiques.

Industries culturelles et créatives et mobilisation territoriale

(1) Les formations professionnelles : En tenant compte des problèmes actuels comme le chômage dans les régions françaises près de la frontière et le manque de main d'œuvre en Allemagne, nous proposons de développer les formations professionnelles dans le cadre de la mobilisation territoriale. Vu le grand succès des doubles-diplômes franco-allemands tels que l'AbiBac ou les programmes de l'Université Franco-Allemande, le but serait d'encourager les entreprises françaises et allemandes, surtout celles ayant des filiales dans les deux pays, à offrir des stages ainsi que des formations bilingues, menant éventuellement à un double-diplôme franco-allemand pour les professionnels. Ces formations pourraient concerner les secteurs industriels ainsi que les secteurs culturels et créatifs.

(2) La mobilité : Le coût des billets de train ainsi que la complexité d'achat de titres de transports étant souvent un frein à la mobilité entre la France et l'Allemagne, nous envisageons à introduire le concept d'une « Bahncarte franco-allemande », destinée surtout aux étudiants et travailleurs qui font régulièrement le trajet entre les deux pays. Pour les jeunes de moins de 25 ans, nous souhaitons également lancer un projet « Interrail Dékouwârte » franco-allemand.

(3) L'application franco-allemande : Afin d'enrichir les connaissances de chaque citoyen français et allemand sur le domaine de la coopération culturelle et afin de développer un intérêt pour la culture du pays voisin, nous encourageons les gouvernements des deux pays à soutenir financièrement la création d'une application et à lancer cette idée de projet.

Elle pourrait éventuellement comprendre différentes catégories telles que « trouver un tandem », « offre/demande d'emplois », « évènements et culture » ou « les médias ».

Les médias comme ARTE pourraient notamment profiter de cette application, car elle fournit une plateforme pour cibler la jeunesse.

(4) Aide au développement et environnement : Face au changement climatique, nous encourageons les gouvernements français et allemand à renforcer leur coopération au sein du Conseil franco-allemand de l'environnement. Nous évoquons surtout la nécessité de lier les mesures prises dans les deux domaines, la lutte contre le changement climatique et l'aide au développement. La coopération dans ces domaines pourra bénéficier d'une meilleure mise en commun des politiques françaises et allemandes et du choix des projets à soutenir prioritairement. Un thème particulièrement important est le besoin essentiel d'assurer une qualité d'eau optimale. Un autre projet ambitieux de la politique environnementale est la promotion de l'interdiction de vente de sacs plastiques dans tous les magasins en France et en Allemagne.

Liste des participants / Teilnehmerliste**Encadrants / Betreuer**

- Matthieu GISSELBRECHT, Doctorant, Institut Jean Lamour, Université de Lorraine
- Nils-Frederik GILLMEISTER, Doctorant, INTERPSY, Université de Lorraine
- Nicolas FURNON, Doctorant, LORIA, Université de Lorraine
- Johannes CALISKAN, Chargé de mission relations internationales, Métropole du Grand Nancy
- François LAVAL, Directeur du Campus européen franco-allemand de Sciences Po Nancy
- Sandra SCHMIDT, Cheffe de bureau par intérim, OFAJ

**Etudiants / Studierende
Sciences Po Nancy / OFAJ-DFJW****Santé & IA / Gesundheit und KI**

- Lara Kristin TAPPERT, Université de Lorraine
- Tugce SCHMITT, Universität Berlin
- Pauline ZAPKE, Sciences Po
- Licinia GUETTEL, Sciences Po
- Zina MEKOUAR, Sciences Po
- Cosima SAGMEISTER, Sciences Po

Bois & Forêt / Holz und Wald

- Sandrine BRETEAU-AMORES, INRA, AgroParisTech
- Gabriel HUGONIOT, Université de Strasbourg/Universität Freiburg
- Alexandre PARDOUX, Sciences Po
- Laura GLODE, Sciences Po
- Eva COMPAIN, Sciences Po
- Mathilde GARONNAT, Sciences Po

Intelligence collective / kollektive Intelligenz

- Paul SCHWEIGHARDT, Universität Eichstätt
- Laurie GILLET, Sciences Po
- Till PLATEN, Sciences Po
- Berfin YILDIRIM, Sciences Po
- Julia ERB-DETTORI, Sciences Po

Industries culturelles et créatives / Kultur- und Kreativwirtschaft

- Thais ROBLOT, Université de Lorraine
- Niklas SCHULZ, Universität Passau
- Elisabeth SPEYERL, Sciences Po
- Nawal SOLH, Sciences Po
- Emmanuel NICOLAS, Sciences Po